

# “Il faut accélérer la transformation numérique wallonne”

Entretien réalisé par Pierre-François Lovens

## Événement

**Digital Champions.** Mercredi, en fin de journée, la Wallonie numérique était au cœur d'un événement au cours duquel ont été dévoilés les 110 premiers "Digital Champions". *"Il s'agit de personnes qui, par la fonction ou le poste qu'elles occupent, sont des acteurs de la transformation numérique en Wallonie"*, dit André Blavier (Agence du numérique). Ces personnes, connues ou pas, se sont engagées à être des promoteurs du numérique, des relais des préoccupations de terrain et des ambassadeurs de la marque "Digital Wallonia". Découvrez-les sur [www.digitalwallonia.be/champions](http://www.digitalwallonia.be/champions).

■ Le ministre wallon Pierre-Yves Jeholet (MR) dévoile sa feuille de route numérique.

■ Il redéfinit les rôles des opérateurs publics du plan Digital Wallonia.

■ Mais aussi la fin de l'Agence pour l'entreprise et l'innovation et de Creative Wallonia Engine.

**P**ierre-Yves Jeholet, vice-président MR du gouvernement wallon, a accordé à "La Libre" sa première interview en tant que nouveau ministre du Numérique. *"J'ai l'humilité de dire que c'est un secteur que j'ai découvert en devenant ministre, confesse-t-il. Mais je mesure les enjeux du numérique et je veux m'y impliquer à fond."*

**Votre prédécesseur, Jean-Claude Marcourt (PS), avait initié, en 2015, une stratégie wallonne pour le numérique, avec l'adoption du plan Digital Wallonia doté de 500 millions d'euros sur 4 ans. Il ne vous reste que 18 mois avant la fin de la législature. Quelle va être votre feuille de route d'ici la mi-2019 ?**

A l'évidence, la Wallonie n'est pas en avance en matière de numérique. Alors, une stratégie a effectivement été arrêtée avec le Conseil du numérique. Il serait aberrant de la remettre en cause. Ma priorité est plutôt d'accélérer le rythme de la transformation numérique de la Wallonie dans différents domaines : formation, administration, monde des entreprises... Je

continuerai à m'appuyer sur l'expertise indépendante du Conseil du numérique (présidé par l'entrepreneur et "business angel" Pierre Rion, le CdN assure le pilotage de la mise en œuvre de la stratégie numérique du gouvernement wallon, NdLR) et sur l'Agence du numérique, qui est le bras armé de la mise en œuvre du plan "Digital Wallonia". Il a été convenu que je rencontrerais, de façon régulière, Pierre Rion.

**Lors d'une rencontre récente avec des représentants du W.IN.G (fonds du numérique wallon), vous avez dénoncé le "micmac incompréhensible" des structures chargées de stimuler et d'accompagner la transformation numérique de la Wallonie. Vous allez faire le ménage ?**

Il est indispensable de redonner de la cohérence et de la lisibilité au paysage afin que les entreprises, dont les start-up du secteur numérique, s'y retrouvent ! Comme souvent en Wallonie, il y a eu du saupoudrage et du sous-régionalisme dans le secteur du numérique. Il y a donc une dilution des moyens publics, ce qui empêche d'atteindre les objectifs qu'on devrait viser. Or le potentiel de créativité est extraordinaire. On le voit très bien avec le foisonnement de start-up

numériques. On a tout intérêt à concentrer nos efforts et à optimiser nos moyens sur un certain nombre de dispositifs. Cela ne sert à rien de multiplier les structures et les projets.

**Votre action, vous allez donc la construire autour du Conseil du numérique et de l'Agence du numérique. Que faites-vous des autres structures ?**

J'ai déposé une note au gouvernement sur la rationalisation des outils économiques régionaux. Pour ce qui concerne la création, le financement et l'accompagnement des entreprises (start-up, PME...), on va simplifier ces structures. Actuellement, nous avons

la SRIW, les invests, la Sowalfin et l'Agence pour l'entreprise et l'innovation (AEI). Je vais supprimer l'AEI et transférer ses missions vers la DG06 (direction générale de l'Economie et de l'Emploi) et vers la Sowalfin. Quant à l'Agence du numérique, filiale de l'AEI, elle va être renforcée et devenir plus autonome. Cela va donc permettre d'avoir un pôle à la fois plus fort, plus cohérent et plus efficace. Il faudra aussi se poser la question du maintien de toutes les filiales créées par les invests et du fonds W.IN.G. La SRIW, qui gère déjà ce fonds, pourrait très bien l'absorber et devenir la porte d'entrée pour tout ce qui concerne la création, le financement et l'accompagnement des entreprises, dont les start-up numériques.

**Que devient Creative Wallonia Engine, qui a pour mission d'initier des projets innovants en matière d'éducation, de formation et d'entrepreneuriat dans le numérique ?**

C'est comme pour l'AEI : pourquoi a-t-il fallu exter-

naliser ce type de mission alors qu'elle peut très bien être assumée par la DG06 ? Chaque nouvelle structure implique des moyens publics supplémentaires, ce qui provoque une dispersion de nos forces, un éparpillement des fonds régionaux et européens, et, in fine, un affaiblissement de l'effet de levier économique.

**Dans le premier baromètre des start-up numériques paru cet automne, il était fait écho au caractère trop généraliste des structures d'accompagnement (incubateurs, accélérateurs,...). Faut-il les spécialiser autour de thématiques (santé, intelligence artificielle, Internet des objets, etc.) ?**

Ce serait une bonne chose. Mais il faut que les différents acteurs concernés, dont les invests, aient cette volonté. Il faut aussi ouvrir la porte à des partenariats public-privé. Quand Microsoft et Proximus s'associent à la Région wallonne autour de la création, à Mons, d'un "Lab" consacré à l'Internet des objets à Mons, c'est très bien ! Il faudrait d'autres initiatives de ce type.

**Une autre structure qui soulève certaines questions, c'est le "Digital Wallonia Hub", dont l'un des rôles est d'accompagner des entreprises du numérique à haut potentiel dans leur expansion à l'international. Jusqu'ici, seules deux entreprises (OncoDNA et Lasea) ont été soutenues... Je suis assez sceptique sur l'efficacité du dispositif.**

**Certains évoquent la création d'un septième pôle de compétitivité dédié au numérique. Une bonne idée ?**

Je n'y suis pas vraiment favorable. Le numérique doit être transversal aux six pôles existants. Certains l'ont d'ailleurs compris et intégré dans leur action.

## Pacte d'excellence trop frileux

**Un aspect essentiel de la transformation numérique de la Wallonie concerne l'éducation et la formation. Quelles initiatives allez-vous prendre sur ce terrain ?**

Je n'ai malheureusement pas tous les leviers en main. Le constat est le suivant : on sait que, demain, toute une série de métiers vont disparaître mais que, dans le même temps, d'autres vont apparaître. On n'aura pas uniquement besoin d'experts spécialisés dans le numérique. Un minimum de compétences va aussi devenir indispensable pour les indépendants, les professions libérales, les ouvriers... Il est donc nécessaire d'intégrer cette dimension dans les programmes des opérateurs de formation (Forem, IFAPME...). Ce que je regrette, c'est qu'en matière d'enseignement, et à la différence d'autres Régions, on ne semble pas encore avoir pris toute la mesure de l'enjeu du numérique. Quand je vois la frilosité avec laquelle on aborde cet enjeu dans le cadre du Pacte d'excellence (qui relève de la Fédération Wallonie-Bruxelles et de la ministre CDH

Marie-Martine Schyns, Ndlr), c'est assez interpellant. Et cela inquiète d'ailleurs très fort le monde de l'entreprise. Me concernant, je veux vraiment concentrer les efforts et les moyens sur un certain nombre de dispositifs (équipements numériques dans les écoles, espaces publics numériques, programme CoderDojo...).

**L'administration wallonne est-elle suffisamment avancée dans le processus de numérisation ?**

Pas plus tard que ce lundi matin, j'ai organisé une rencontre sur l'administration 4.0. Et j'ai d'ailleurs cru comprendre que c'était la première fois que la secrétaire générale du SPW rencontrait le président du Conseil du numérique. Il y avait également la directrice de la DG06. Le numérique est un enjeu transversal et il me paraissait nécessaire de faire le point, sans le moindre tabou, sur la transformation numérique de l'administration wallonne, ce qui n'avait donc apparemment jamais été fait auparavant. J'ai d'ailleurs procédé à de telles évaluations dans d'autres secteurs concernés par le numérique depuis que je suis ministre. Et ce, au regard chaque fois de la stratégie Digital Wallonia.

**L'idée de doter l'administration d'un "CIO" (Chief Information Officer), qui coordonnerait le chantier de la numérisation de l'administration, a été évo-**

**quée par le président du Conseil du numérique. Vous en pensez quoi ?**

Je veux avant tout travailler avec Alda Greoli (CDH), ministre en charge de la Fonction publique. Il faudra voir si on a en interne le capital humain pour porter la transformation numérique de l'administration. Si on ne l'a pas, il faudra se demander s'il n'est pas préférable de recourir à une solution d'outsourcing (externalisation, Ndlr). Il faut être à la fois efficace et rapide. L'administration 4.0, ce n'est pas un projet où on peut encore attendre trois ans avant de voir les

premiers effets du changement. C'est maintenant qu'il faut agir. On doit notamment aller vers l'instauration, au départ de la DG06, d'un guichet unique virtuel pour les entreprises en matière de gestion et de traçabilité de leur dossier au sein de l'administration (primes, aides à l'innovation, à l'investissement et à l'emploi, chèques-entreprises...). Actuellement, on sent de l'envie au sein de l'administration wallonne, mais on sent aussi qu'il y a des tabous et des freins pour aller de l'avant.